SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE L'ARRONDISSEMENT DE ROUEN
40, boulevard de Stalingrad – CS 90213
76121 LE GRAND-QUEVILLY CEDEX

COMITE DU 11 DECEMBRE 2019
DELIBERATION N°01

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 05 décembre 2019
- Nombre de membres en exercice : 63
- Nombre de membres présents : 39
- Nombre de membres absents et ayant donné pouvoir : 4
- Nombre de membres absents et excusés : 20

FINANCES
BUDGET PRINCIPAL 2019
DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur Roland MARUT, Vice-Président, donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues

Le projet de Décision Modificative n°2 s'élève à un montant total de 52 000.00 € soit :

- section de fonctionnement : 0,00 €
- section d'investissement : 52 000,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :
Aucun mouvement n'est créé en section de fonctionnement.

SECTION D'INVESTISSEMENT :
Les dépenses d'investissement se composent :

- De la création de 3 nouvelles opérations répondant aux besoins techniques : création de 3 bassins pour les sites de St Jean du Cardonnay, Montville et Villers-Ecalles

  Les crédits nécessaires au financement de ces nouvelles opérations (qui donneront lieu au vote de 3 Autorisations de Programme) sont prélevés sur les opérations Aménagements de Site de chacun.

- De transferts de crédits entre les opérations citées ci-dessous afin d'avoir une meilleure visibilité des crédits relatifs aux dépenses d'équipement (regroupement des dépenses par notion d'opération élargie) :

Opération	Libellé opération	Montant
201712	St Jean du C. aménagement du site	-47 000.00 €
201915	St Jean du C. création bassin	47 000.00 €
201719	Ponts bascules	-1 800.00 €
201903	Matériels pesage 2019	1 800.00 €
201718	Optimisation du Centre de tri	-181 950.00 €
201909	Aménagement centre de tri 2019	181 950.00 €
201905	Matériel d'exploitation 2019	-40 500.00 €
201807	Extension site côté sud	46 500.00 €
201806	Matériel d'exploitation 2018	-6 000.00 €
201826	Montville aménagement du site	-20 000.00 €
201916	Montville création bassin	20 000.00 €
201910	Villers Ecalles aménagement du site	-100 000.00 €
201917	Villers Ecalles création bassin	100 000.00 €
201715	UVE mise en conformité ATEX	4 000.00 €
201901	Mobiliers 2019	-4 000.00 €

- Un complément de crédits suite à la signature de l'avenant n°2 avec la SNVE pour les travaux dits ATEX tranche 2. Les financements nécessaires sont pris sur l'opération 201901 « mobiliers 2019 ».
- Des écritures d'ordre pour 52 000 € (chapitre 041)

Le Quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n°1 du Comité syndical en date du 12 décembre 2018 adoptant le Budget Principal du SMEDAR,

Vu la délibération n°2 du Comité syndical en date du 16 octobre 2019 adoptant la Décision Modificative n°1 du Budget Principal du SMEDAR,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 27 Novembre 2019,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Roland MARUT, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

- Adopte la Décision Modificative n°2 du Budget Principal du SMEDAR dont les inscriptions budgétaires sont les suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre / Article	Libellés	Montant
NEANT	NEANT	0.00 €
	Total	**0.00 €**

Recettes de fonctionnement		
Chapitre / Article	Libellés	Montant
NEANT	NEANT	0.00 €
	Total	**0.00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses d'investissement		
Chapitre / Article	Libellés	Montant
201712 – 2031	ST JEAN – AMENAGEMENT DU SITE	- 39 000.00 €
201712 – 2033	ST JEAN – AMENAGEMENT DU SITE	- 8 000.00 €
201915 – 2318	ST JEAN – CREATION BASSIN	47 000.00 €
201826 – 2313	MONTVILLE – AMENAGEMENT DU SITE	- 20 000.00 €
201916 – 2318	MONTVILLE – CREATION BASSIN	20 000.00 €
201910 – 2315	VILLERS ECALLES – AMENAGEMENT SITE	- 99 000.00 €
201910 – 2033	VILLERS ECALLES – AMENAGEMENT SITE	- 1 000.00 €
201917 – 2318	VILLERS ECALLES – CREATION BASSIN	100 000.00 €
201909 – 2188	CENTRE DE TRI – TRAVAUX 2019	181 950.00 €
201718 – 2188	CENTRE DE TRI – TRAVAUX OPTIMISATION	- 115 950.00 €
201718 – 238	CENTRE DE TRI – TRAVAUX OPTIMISATION	- 66 000.00 €
201905 – 2188	MATERIELS D'EXPLOITATION 2019	- 40 500.00 €
201807 – 2188	GROS EQUIPEMENT 2018	46 500.00 €
201806 – 2188	MATERIELS D'EXPLOITATION 2018	- 6 000.00 €
201901 – 2184	MOBILIERS 2019	- 4 000.00 €
201715 – 2313	UVE – TRAVAUX EXPLOITANT	4 000.00 €
201719 – 2158	PONTS BASCULES	- 1 800.00 €
201903 – 2315	MATERIELS DE PESAGE	1 800.00 €
041 – 2315	REMBOURSEMENT AVANCES MARCHES	52 000.00 €
	Total	**52 000.00 €**

Recettes d'investissement		
Chapitre / Article	Libellés	Montant
041 - 238	REMBOURSEMENT AVANCES MARCHES	52 000.00 €
	Total	**52 000.00 €**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

FAIT LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

PATRICE DUPRAY

SYND. MIXTE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE L'ARRONDISSEMENT DE ROUEN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20191216-C20191211_01-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2019
Affichage : 13/12/2019

Pour l'autorité compétente par délégation